



DE VERT ET D'ART – 2ème édition

19 au 22 septembre 2024, à l'Abbatiale de Payerne

Exposition « Minéral et végétal » : concours d'art horticole

Qui peut participer :

Tous les horticulteurs qualifiés (CFC, brevet ou maîtrise) de Suisse ou une équipe d'horticulteurs d'un magasin/entreprise.

Buts et consignes :

- Le but du projet est de faire dialoguer l'art et l'architecture avec l'univers végétal, de mettre en valeur un savoir-faire local et régional et de travailler avec des végétaux de saison (en septembre), produits de façon respectueuse des plantes. Il s'agit également de mettre en valeur le métier d'horticulteur et d'en faire mieux connaître sa diversité au public.
- Les créations devront être réalisées uniquement avec des végétaux de la région ou de Suisse. L'idée est de mettre en valeur votre propre production et ses caractéristiques spécifiques.
- Chaque horticulteur ou équipe devra réaliser une création horticole inspirée par l'architecture de la cour de l'ancien cloître de l'Abbatiale, selon un spot défini (voir en fin de document). La composition sera réalisée en entreprise ou à la maison et mise en place dans la cour le mardi 17 ou le mercredi 18 septembre entre 8h00 et 18h00. Nous vous encourageons à faire preuve de créativité et d'originalité.
- Il conviendra de faire tout particulièrement attention à la conservation du patrimoine architectural en évitant de fixer quoi que ce soit dans les murs et en évitant toute salissure de la pierre par les plantes et leur arrosage. Une fois les structures démontées, le site devra être rendu dans le même état qu'avant la manifestation.
- Chaque horticulteur ou équipe sera amené à collaborer avec une classe de l'école primaire de Payerne, qui réalisera des décors et/ou contenant pour la composition horticole. Nous vous mettrons en contact avec les enseignants.
- L'emprise au sol de la composition horticole n'est pas imposée mais elle devra pouvoir cohabiter avec les autres compositions, d'où l'importance d'envoyer une esquisse avec dimensions à l'organisateur.

- Le choix du spot architectural se fera d'après photo. Trois choix seront demandés et ils seront attribués au mieux par le comité d'organisation. Pour les participants qui ont déjà créé une composition en 2022, le spot attribué ne pourra pas être le même que pour la première édition.
- Un cartel de présentation de chaque participant ou équipe sera présenté devant les créations (fiche d'identité, lieu de travail, concept de la création...). Sur ce cartel figurera également les informations relatives au spot architectural.
- Une esquisse de votre réalisation devra être remise à l'organisation au plus tard le **20 juin 2024**, afin de pouvoir s'assurer de la cohabitation harmonieuse des différents projets. L'esquisse doit comprendre un dessin de la composition horticole (idéalement en couleur), ainsi que ses 3 dimensions (largeur, profondeur et hauteur). L'esquisse est à envoyer à : anne-gaelle.villet@abbatale.ch. Remarque : le croquis ne sera pas diffusé, il sert pour l'organisation du travail à l'interne de l'équipe de l'Abbatale.
- Pour les participants n'ayant pas participé à l'édition 2022, nous vous demandons de nous fournir le logo de votre entreprise, qui sera mis en valeur sur le cartel de présentation. Format png, jpg ou eps de bonne qualité. Délai : **20 juin 2024 au plus tard**, à envoyer à : anne-gaelle.villet@abbatale.ch
- Un texte est également à fournir pour le **20 juin 2024 au plus tard**, pour le cartel de présentation, qui comprend les éléments suivants :
 - o Nom de l'entreprise et lieu
 - o Nom du ou des participants
 - o Numéro de la classe et noms des enseignants avec lesquels vous avez collaboré
 - o Titre de la composition horticole
 - o Brève réponse à la question : pourquoi avez-vous choisi ce spot architectural ?
 - o Court descriptif du projet (y.c. collaboration avec la classe)
 - o Brève réponse à la question : quel message voulez-vous transmettre avec votre création ?
 - o Matériaux employés
 - o Végétaux employés
 - o Technique

Remarques :

Le texte pourra être remanié pour les besoins d'uniformité du projet.

Le texte est à envoyer à Anne-Gaëlle Villet à l'adresse suivante : anne-gaelle.villet@abbatale.ch

- Un montant de 300.- TTC sera alloué à chaque participant ou équipe pour les frais des végétaux, les contenants nécessaires, leur participation et leur travail. Ce montant sera versé lors de la remise des croquis du projet, ainsi que des logos des entreprises et des textes pour les cartels.



Prix du concours :

Il n'y aura pas d'experts professionnels, cette exposition-concours a pour but de mettre en valeur la profession d'horticulteur en dialogue avec l'architecture du site de l'Abbatiale. C'est aussi une occasion unique de présenter votre travail personnel à un large public et de créer une composition originale.

Par contre, il y aura un prix pour le coup de cœur du public ainsi qu'un prix d'un comité créé pour l'occasion.

Inscriptions :

Nous pouvons accueillir un nombre limité de participants (11 compositions). Le comité d'organisation se garde le droit d'effectuer un choix parmi les candidats selon divers critères.

Votre inscription est à retourner à l'adresse suivante jusqu'au 30 décembre 2023 :
Abbatiale de Payerne, De Vert et d'Art, Place du Marché 3, Case postale 23, 1530 Payerne

Ou directement par e-mail à : info@abbatiale.ch

Contact en cas d'éventuelles questions : anne-gaelle.villet@abbatiale.ch

Entreprise représentée : _____

Nom et prénom du-des horticulteur-s : _____

Adresse : _____

NPA et localité : _____

N° de téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Coordonnées bancaires pour le versement des 300.- CHF :

Titulaire du compte : _____

Nom de la banque : _____

Numéro IBAN : _____



Choix du spot architectural (voir spots à disposition en fin de document) :

1^{er} choix : _____

2^{ème} choix : _____

3^{ème} choix : _____

Nous venons installer notre composition horticole le :

Mardi 17 septembre 2024, entre 8h00 et 12h00

Mardi 17 septembre 2024, entre 13h00 et 18h00

Mercredi 18 septembre 2024, entre 8h00 et 12h00

Mercredi 18 septembre 2024, entre 13h00 et 18h00

Règlements :

Les compositions et les participants seront photographiés et filmés et les images pourront être librement utilisées par les organisateurs de la manifestation dans le cadre de la promotion de l'événement et du site.

La présence des participants lors du vernissage le jeudi 19 septembre est souhaitée. Elle est obligatoire lors du finissage et de la remise des prix le dimanche 22 septembre. Un moment de présence durant le week-end est également vivement souhaité pour les visites flash (durée : 20 minutes), occasion de présenter au public les spots architecturaux (par l'équipe de l'Abbatale), ainsi que les compositions horticoles (par les horticulteurs) (planning de répartition des présences à suivre).

11 spots architecturaux à choix :

La fontaine



Le puits



Le ginkgo



L'arc menant à la salle Cluny



L'escalier du château



La porte d'entrée du château



Trois fenêtré du collègue



Le témoin archéologique de l'Abbatiale



La fenêtre à deux arcs de la salle capitulaire



La fenêtre à trois arcs de la salle capitulaire



L'arc menant à l'accueil de l'Abbatiale

